



Paris, le 9 avril 2018

Monsieur Edouard Philippe
Premier Ministre

Objet : Inquiétude sévère de la société civile sur l'absence de politique française en matière de lutte contre la traite des êtres humains et les formes contemporaines d'esclavage

Monsieur le Premier Ministre,

Nous avons écrit le 6 décembre 2017 à M. Emmanuel Macron, Président de la République, pour lui faire part des inquiétudes du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » sur le silence gouvernemental en matière de lutte contre la traite des êtres humains. Son directeur de Cabinet, M. François-Xavier Lauch, nous a alors invités à prendre attache avec la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF).

Cette réponse nous a surpris dans la mesure où nous faisons part au Président de la République, de l'absence d'une réelle politique publique de lutte contre la traite des êtres humains et les formes contemporaines d'esclavage en France, et ce contrairement à ses engagements internationaux.

Nous avons cependant pris contact avec Mme Elisabeth Moiron-Braud qui n'a malheureusement pas été en mesure d'amenuiser nos préoccupations. Nous constatons en effet que le deuxième Plan d'action, attendu depuis plus d'un an, n'a pas pu être amorcé. La MIPROF dispose de prérogatives qui concernent tant les violences faites aux femmes que la lutte contre la traite des êtres humains, deux sujets de la plus haute importance. Pourtant la MIPROF ne dispose pas aujourd'hui des moyens raisonnables -ni politiques, ni matériels, ni humains- pour mettre en œuvre les obligations internationales de la France en matière de lutte contre la traite des êtres humains.

Contrairement à ses engagements solennels auprès du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne, la France n'a pas mis en place de réel mécanisme national de référence sur l'identification et la protection des victimes de toutes les formes de traite.

La France n'a donc plus de Plan d'action national de lutte contre la traite des êtres humains. Le premier plan ayant concerné la période 2014-2016. Les associations demandent à être associées à la construction du prochain Plan et sa mise en place rapide. Les personnes directement concernées que sont les victimes de traite devraient y être concrètement impliquées.

Les associations constatent qu'il n'y a aucune avancée malgré l'annonce faite par Monsieur François-Xavier Lauch, d'un nouveau Plan d'Action national, dans son courrier du 3 janvier 2018.



Le manque de protection des victimes et des personnes vulnérables à la traite, majeures et mineures, conduit à créer des effets d'opportunité pour les organisations criminelles et les individus sans scrupules.

Nous demandons un engagement fort et concret de la France sur ce sujet majeur dans le contexte mondial actuel.

Le Collectif insiste sur le fait que la traite des êtres humains doit être considérée sous toutes ses formes. Il demande que la Mission de lutte contre la traite des êtres humains et les formes contemporaines d'esclavage soit directement rattachée aux services du Premier Ministre et dotée de moyens suffisants afin d'être envisagée de manière transverse aux politiques concernées (jeunesse, immigration/asile, affaires étrangères, lutte contre la pauvreté...) et non marginale...

Plusieurs chantiers gouvernementaux suscitent notre vive inquiétude face à l'absence de prise en compte de la lutte contre la traite des êtres humains et des conséquences préjudiciables de certaines mesures sur les victimes de traite : le projet de loi Asile et Immigration, la stratégie de prise en charge des mineurs non accompagnés, le plan 2017-2019 pour lutter contre les violences faites aux enfants, le projet de plan de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes.

Nous joignons à ce courrier notre analyse concernant le projet de loi Asile et Immigration au regard des problématiques de traite des êtres humains et le document réalisé par notre Collectif à l'occasion de l'Examen Périodique universel de la France par l'ONU en matière de Droits de l'Homme.

Compte tenu de l'urgence du sujet et au regard des engagements internationaux de la France, nous envoyons un courrier similaire aux personnes citées ci-dessous.

Au regard de ces constats et de la situation, le Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » sollicite un rendez-vous pour exposer sa vision et ses propositions afin de sortir d'une situation qui semble aujourd'hui bloquée.

Nous vous prions d'agréer, M. le Premier Ministre, l'assurance de notre très haute considération.

Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains »

PS : Pour organiser ce rendez-vous avec une délégation du Collectif, joindre Geneviève Colas, coordinatrice : genevieve.colas@secours-catholique.org, 06 71 00 69 90



PJ :

- Analyse du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » concernant le Projet de Loi Asile et Immigration, en ce qui concerne la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains.
- Document présenté dans le cadre de l'Examen Périodique Universel de la France.

Associations membres du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » : Action Catholique des Femmes, AFJ, Agir Contre la Prostitution des Enfants, Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme, Amicale du Nid, Armée du Salut, Association pour la Réadaptation Sociale, Aux Captifs la Libération, Comité Contre l'Esclavage Moderne, Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine, Congrégation Notre Dame de Charité du Bon Pasteur, Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant, ECPAT France, Espoir-CFDJ Service Jeunes Errants, Fédération de l'Entraide Protestante, Fédération des Acteurs de la Solidarité, Fondation Jean et Jeanne Scelles, Hors la rue, Justice et Paix France, La Cimade, Les Champs de Booz, Mouvement du Nid, Organisation Internationale Contre l'Esclavage Moderne, Planète Enfants et Développement, SOS Esclaves et Secours Catholique - Caritas France qui coordonne le Collectif.

www.contrelatraite.org

Contact : genevieve.colas@secours-catholique.org 06 71 00 69 90

Courrier envoyé en copie à :

Maria-Grazia Giammarinaro, Rapporteuse spéciale traite de l'ONU

Myria Vassiliadou, coordinatrice de l'Union européenne de la lutte contre la traite des êtres humains

Siobhán Mullally, Présidente du GRETA du Conseil de l'Europe

Marlène Schiappa, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes

Christine Lazerges, Présidente Commission Nationale Consultative des droits de l'Homme / Rapporteur national sur la traite pour la France

Elisabeth Moiron-Braud, Secrétaire Générale de la Mission Interministérielle de lutte contre les Violences faites aux femmes et la traite des êtres humains

François Croquette, Ambassadeur aux droits de l'Homme / chargé du suivi de l'Examen Périodique Universel de la France auprès de l'ONU

Jean-Claude Brunet, Ambassadeur pour la lutte contre la criminalité organisée

Alain Lamassoure, Membre du Parlement européen

Jacques Toubon, Défenseur des Droits et Geneviève Avenard, Défenseuse des Enfants

Marielle de Sarnez, Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale

Brigitte Bourguignon, Commission des Affaires sociales de l'Assemblée Nationale

François-Xavier Lauch, Chef de Cabinet du Président de la République française